



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire.*

*Vu le règlement d'exécution (UE) N°540/2011 de la Commission du 25 mai 2011 portant application du règlement (CE) N° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne la liste des substances actives approuvées.*

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique ORATRIX*

de la société LIFE SCIENTIFIC LTD  
enregistrée sous le n°2019-2829

Considérant que l'approbation de la substance active cyproconazole contenue dans le produit a expiré, conformément au règlement (UE) N° 540/2011 susvisé,

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne peuvent donc pas être respectées.*

**La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après n'est pas autorisée en France.**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

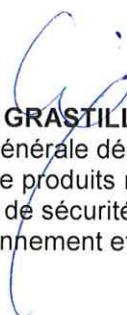
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Informations générales sur le produit**

Nom du produit	ORATRIX	
Type de produit	Générique	
Titulaire	<p>LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4, Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972, DUBLIN 4 Irlande</p>	
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	200 g/L - azoxystrobine 80 g/L - cyproconazole	
Produit de référence	Nom commercial	ZAKEO XTRA
	N° AMM	2060115 (retiré)
Numéro d'intrant	236-2019.01	
Numéro d'AMM	-	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

A Maisons-Alfort, le

02 SEP. 2021

  
**Charlotte GRASTILLEUR**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)